



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly, tenue le 18 décembre 2018, à 20 h 15, au centre communautaire, 945, rue de l'Église, Saint-Antoine-de-Tilly.

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

### 2018-238 OUVERTURE DE LA SÉANCE

**Constat de l'avis de convocation (Code municipal, article 156) :** Il est constaté que les avis aux fins de la présente assemblée ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil, dans la manière et dans les délais prévus par la loi. Les conseillers renoncent à cet avis, le cas échéant.

La séance est ouverte à 20 h 15.

Sont présents :  
Christian Richard, maire  
Guy Lafleur, conseiller  
Christiane Nadeau, conseillère  
Jérôme Pagé, conseiller  
Serge Genest, conseiller  
Émile Brassard, conseiller  
Guillaume Dusablon, conseiller

1 personne est présente.

Il est proposé par M. Guy Lafleur, conseiller, et résolu à l'unanimité

QUE la séance extraordinaire soit ouverte sous la présidence de M. Christian Richard, maire.

## ORDRE DU JOUR

### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

### 2. ORDRE DU JOUR

- 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 décembre 2018 (budget)

### 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 3.1 Présentation du budget 2019
- 3.2 Adoption du budget 2019

### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

### 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

---

## 2. ORDRE DU JOUR

### 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 décembre 2018

### 2018-239 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2018

Il est proposé par M. Guillaume Dusablon, conseiller, et résolu à l'unanimité





QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 décembre 2019.

### 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### 3.1 Présentation du budget 2019

Le maire fait la présentation du budget 2019.

#### 3.2 Adoption du budget 2019

##### 2018- 240 ADOPTION DU BUDGET 2019

Il est proposé par M. Serge Genest, conseiller, et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal adopte le budget suivant pour l'année 2019 :

#### RECETTES :

Taxes sur la valeur foncière	1 660 323	
Tarifs compensatoires	453 212	2 113 535
Tenant lieu de taxes		9 100
Gouvernement du Québec		126 186
Autres revenus		177 991
Surplus accumulé		21 604
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>2 448 416 \$</b>

#### DÉPENSES :

Administration générale	607 128	
Sécurité publique	373 970	
Transport	451 897	
Hygiène du milieu	389 032	
Santé & bien-être	7 000	
Aménagement, urbanisme et développement	132 560	
Loisirs et culture	244 644	
Frais de financement	46 350	
Autres activités financières	195 835	
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>		<b>2 448 416 \$</b>

### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS





**5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2018-241 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Christiane Nadeau, conseillère, et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal lève la séance, il est 20 h 28.

Je, Christian Richard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal du Québec.

---

Christian Richard  
Maire

---

Claudia Daigle  
Directrice générale

